

## **Bruxelles Invest & Export aux côtés des exportateurs frappés par le boycott russe**

**A partir de ce 8 août, Bruxelles Invest & Export met en place un « helpdesk export » qui s'adresse en priorité à toutes les entreprises bruxelloises en contact avec le marché russe et confrontées à des difficultés suite à l'embargo sur les produits agroalimentaires.**

Il est animé par notre spécialiste douanes et toute notre équipe et est accessible tous les jours - de 8h à 18h par mail ou par téléphone (Stijn De Bock : [sdebock@sprb.irisnet.be](mailto:sdebock@sprb.irisnet.be) - 02/800 40 46).

Objectifs de ce helpdesk :

- Rechercher et proposer aux entreprises dont les produits seraient boycottés d'autres débouchés géographiques grâce à notre responsable sectoriel alimentaire et à notre réseau de 90 attachés économiques et commerciaux (incluant les attachés partagés avec le FIT et l'AWEX)
- Aider à résoudre les problèmes douaniers
- Guider des entreprises qui rencontreraient des difficultés financières liées à ces événements vers des outils de financement et des services de support de la Région
- Recenser l'ampleur des difficultés des entreprises et proposer si nécessaire aux autorités de prendre des mesures d'accompagnement spécifiques.

Même avant le boycott, Bruxelles Invest & Export était confronté à pas mal de questions relatives aux spécificités des douanes russes et nous nous attendons donc à une recrudescence des demandes dans le contexte actuel.

Bruxelles Invest & Export a envoyé à toutes les entreprises concernées par le marché russe (et connues de nos services) les coordonnées de cette cellule helpdesk.

### **Relations commerciales de Bruxelles avec la Russie**

La Russie est le 22<sup>ème</sup> client de la Région bruxelloise; elle ne représente que 0,41% (€24.179.190 en 2013) du total du commerce bruxellois de biens (€5.867.992.610 en 2013). L'économie bruxelloise sera donc largement moins affectée que la Flandre et la Wallonie qui exportent une part importante de denrées issues de l'agriculture et de l'élevage.

En 2013, les exportations de biens alimentaires n'ont représenté que 0,55% du total des exportations bruxelloises vers la Russie. Sans surprise, le chocolat et les sucreries représentent 81% des exportations alimentaires vers la Russie (€ 614.030 en 2013) ; ces exportations ne sont pas visées par le boycott actuel. Ces chiffres ne reprennent néanmoins pas les activités de négoce de produits alimentaires bruxellois à destination du marché russe lorsque les marchandises ne transitent pas physiquement par la Région.

Ces entreprises de négoce, ainsi que tous les autres exportateurs vers la Russie, sont recensées dans la base de données de Bruxelles Invest & Export.

En 2013, 800 PME bruxelloises avaient repris la Russie comme un de leurs marchés cibles et 303 PME (parmi les 4050 exportateurs bruxellois) ont effectivement exporté vers ce marché, dont 30 dans le seul secteur alimentaire. Bruxelles exporte principalement du service de consultance vers la Russie ; il s'agit donc de faire voyager des experts. Notre Attachée économique et commerciale basée à Moscou nous assure que les visas restent délivrés de façon fluide.

**Contact presse**

Florence Ortmans : 0494 57 62 80 – [fortmans@sprb.irisnet.be](mailto:fortmans@sprb.irisnet.be)

**Responsable helpdesk export**

Laurent Lamberts : 0498 58 87 39 – [llamberts@sprb.irisnet.be](mailto:llamberts@sprb.irisnet.be)